

AÉROPORT DE LILLE SAS

Projet de modernisation

Aéroport Lille-Lesquin



Réunion publique thématique : les impacts du projet – 2 novembre 2020



François-Xavier CADART,
Maire de Seclin



Aurélie PICQUE,
modératrice de la réunion

Déroulé de la réunion

- Introduction

- Présentation du projet

- Temps d'échanges avec le public

- Présentation des impacts du projet

- Temps d'échanges avec le public

- Conclusion

Marc-André GENNART,
Aéroport de Lille SAS

La concertation

- Du lundi **12 octobre** 2020 au vendredi **4 décembre** 2020
- Sous l'égide d'un **garant désigné par la CNDP**, à la demande d'ADL :
Laurent Demolins
- Une concertation volontairement organisée par ADL pour :
 - **Inform**er le public et répondre à ses questions sur le projet
 - **Enrichir le projet** en intégrant au mieux les besoins et les attentes exprimés

Les modalités d'information

- Un **dossier de concertation**, principal support d'information sur le projet, disponible sur le site internet et dans les mairies
- Un **site internet dédié au projet** (modernisons-aeroportdelille.fr), où sont notamment publiés les comptes rendus des réunions et les « cahiers d'acteurs »
- Un **dépliant d'information**, distribué dans les boîtes aux lettres et dans les lieux de vie du territoire
- Des **affiches** dans tout le territoire



Les modalités de dialogue et d'expression

- **Des réunions publiques en ligne** (informations de connexion sur le site internet du projet)
 - Réunion publique de mi-concertation : Lundi 9 novembre à 18h
 - Réunion publique dédiée à la desserte de l'aéroport : Mardi 24 novembre à 18h
 - Réunion publique de clôture : Jeudi 3 décembre à 18h
- Un live chat pour échanger en ligne avec l'équipe projet : Mardi 17 novembre de 18h à 20h
<https://live.modernisons-aeroportdelille.fr/>
- Possibilité de déposer des avis sur le site internet du projet (jusqu'au 4 décembre)
www.modernisons-aeroportdelille.fr



Le rôle du garant de la concertation

Laurent DEMOLINS,
garant de la concertation

- **1. Veille au Droit à l'INFORMATION des citoyens.**
- **2. Veille au Droit à la PARTICIPATION des citoyens** dans le processus de décision de *projets d'envergure ayant un impact sur l'environnement ou l'aménagement du territoire.*

TRANSPARENCE, SINCERITE, ARGUMENTATION
ENRICHIR, LÉGITIMER, DÉMOCRATISER LA DÉCISION

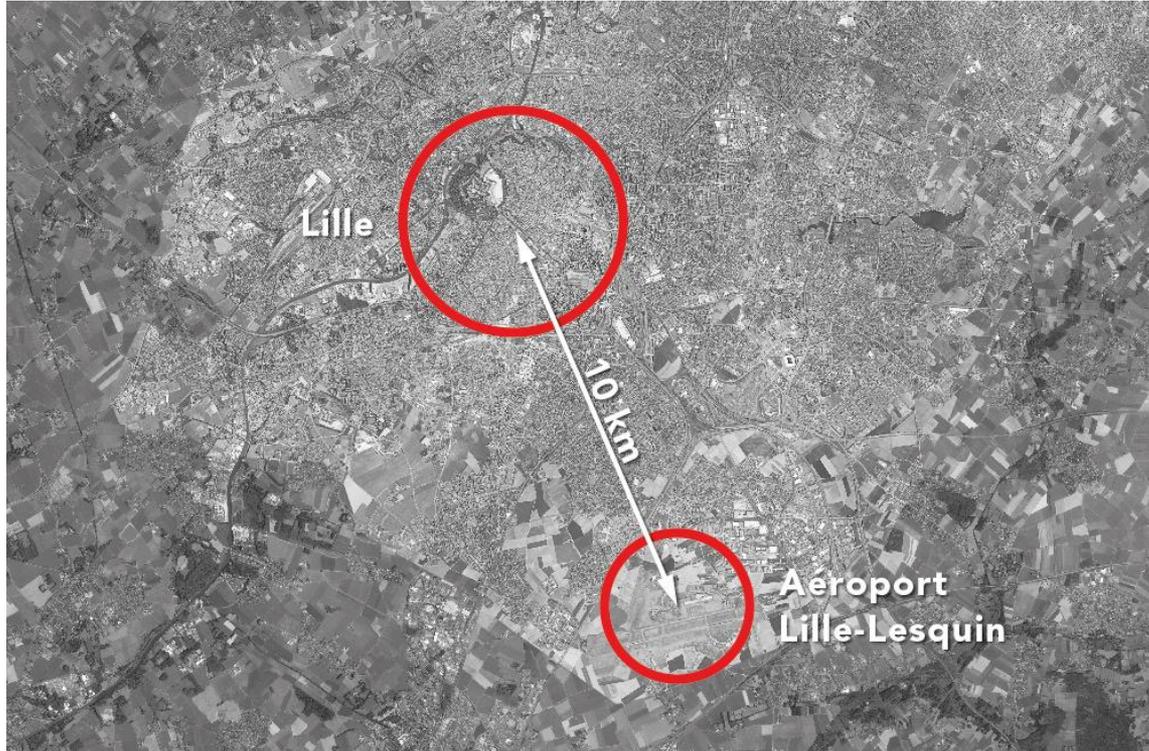
- **3. Désigne un GARANT de la CONCERTATION / projet Modernisation AdL.**
- **4. BILAN de la Concertation préalable / Déroulé et argumentation et propositions du public.**
- **5. A la demande de l'AdL car absence de construction d'une nouvelle piste.**



PARTIE 1

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU PROJET

Contexte : localisation et infrastructures



- Emprise de 470 hectares
- 2 pistes
- Une aérogare passagers de 18 000 m²
- Une aérogare de fret

Pourquoi moderniser l'aéroport ?

Les objectifs du projet



Les 3 objectifs du projet de modernisation



- Objectif 1

Adapter l'aéroport aux évolutions réglementaires



- Objectif 2

Améliorer les conditions d'accueil des passagers pour accompagner le développement de la région



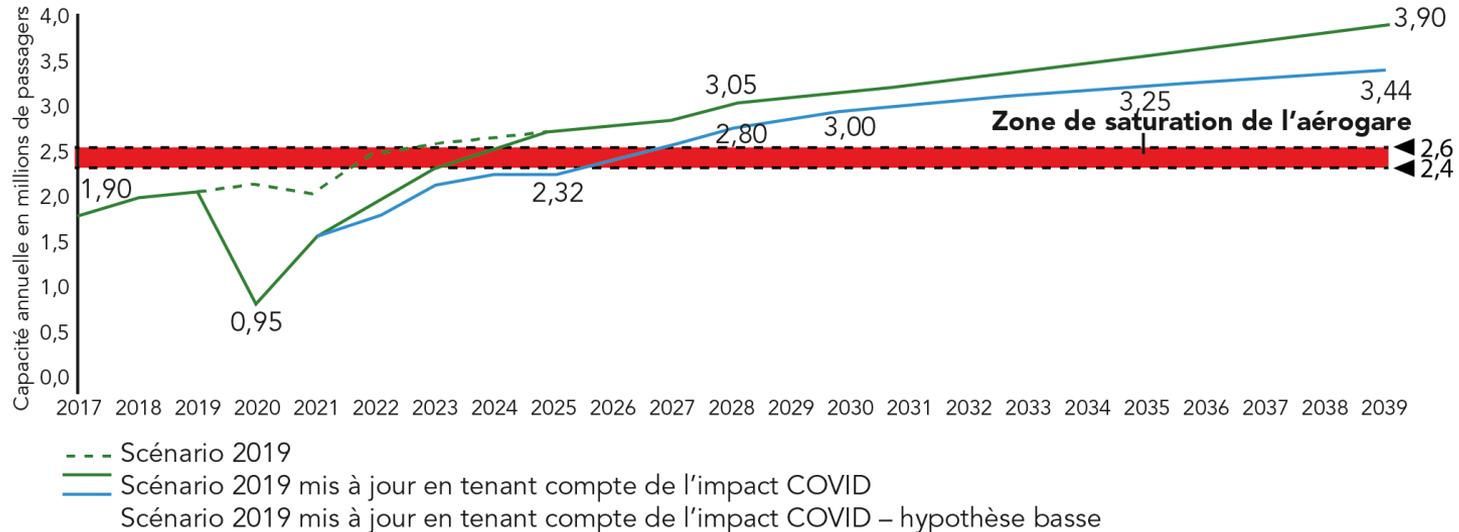
- Objectif 3

Proposer des destinations adaptées aux besoins des habitants de la région et de la métropole

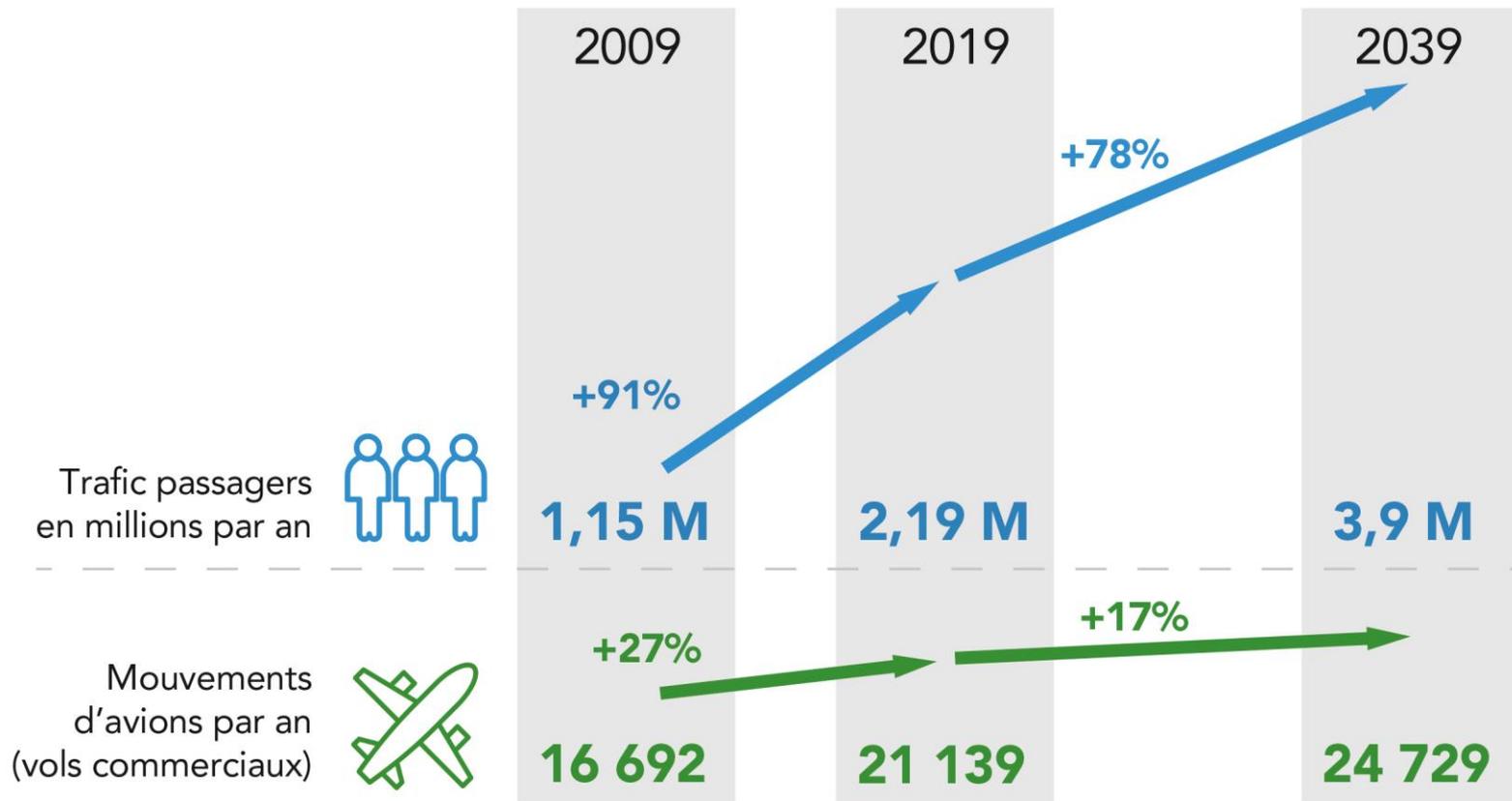
FOCUS

L'IMPACT DE LA CRISE SANITAIRE DE LA COVID-19 SUR LES PRÉVISIONS DE TRAFIC AÉRIEN

Projection de trafic réalisées en tenant compte de l'impact COVID



Un trafic passagers décorrélé du trafic aérien



La mise en œuvre du projet

Qui fait quoi ?



AÉROPORT DE LILLE SAS



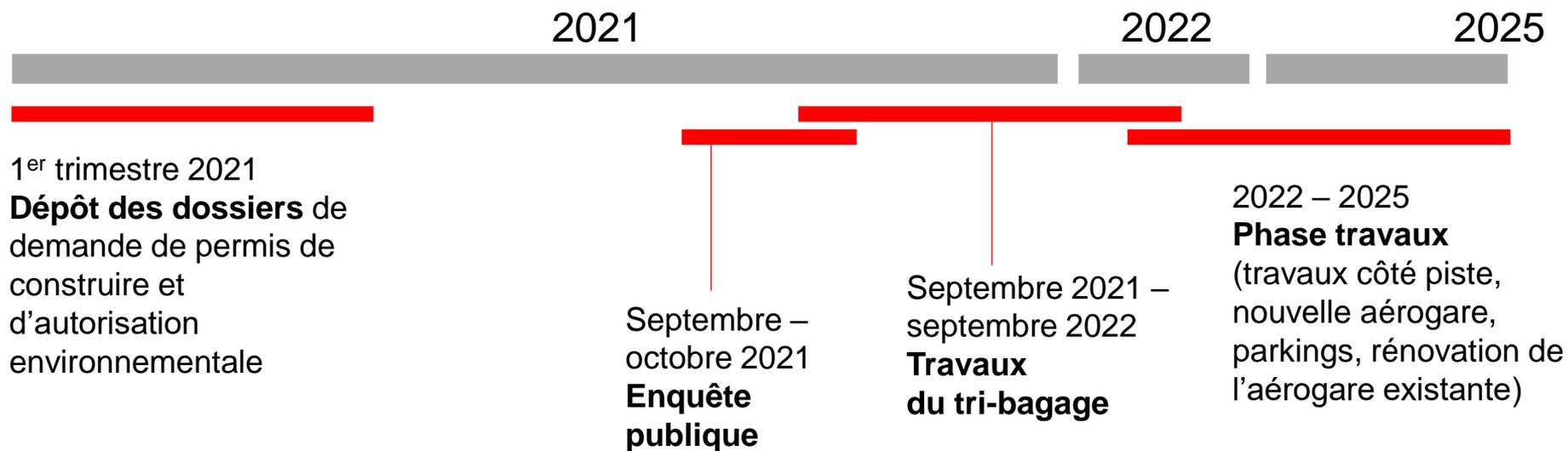
La mise en œuvre du projet

Le coût et le financement

- Le coût global estimatif des investissements liés au projet de modernisation s'élève à **100,9 M€ HT**
- Aéroport de Lille SAS, maître d'ouvrage du projet, finance entièrement le projet

La mise en œuvre du projet

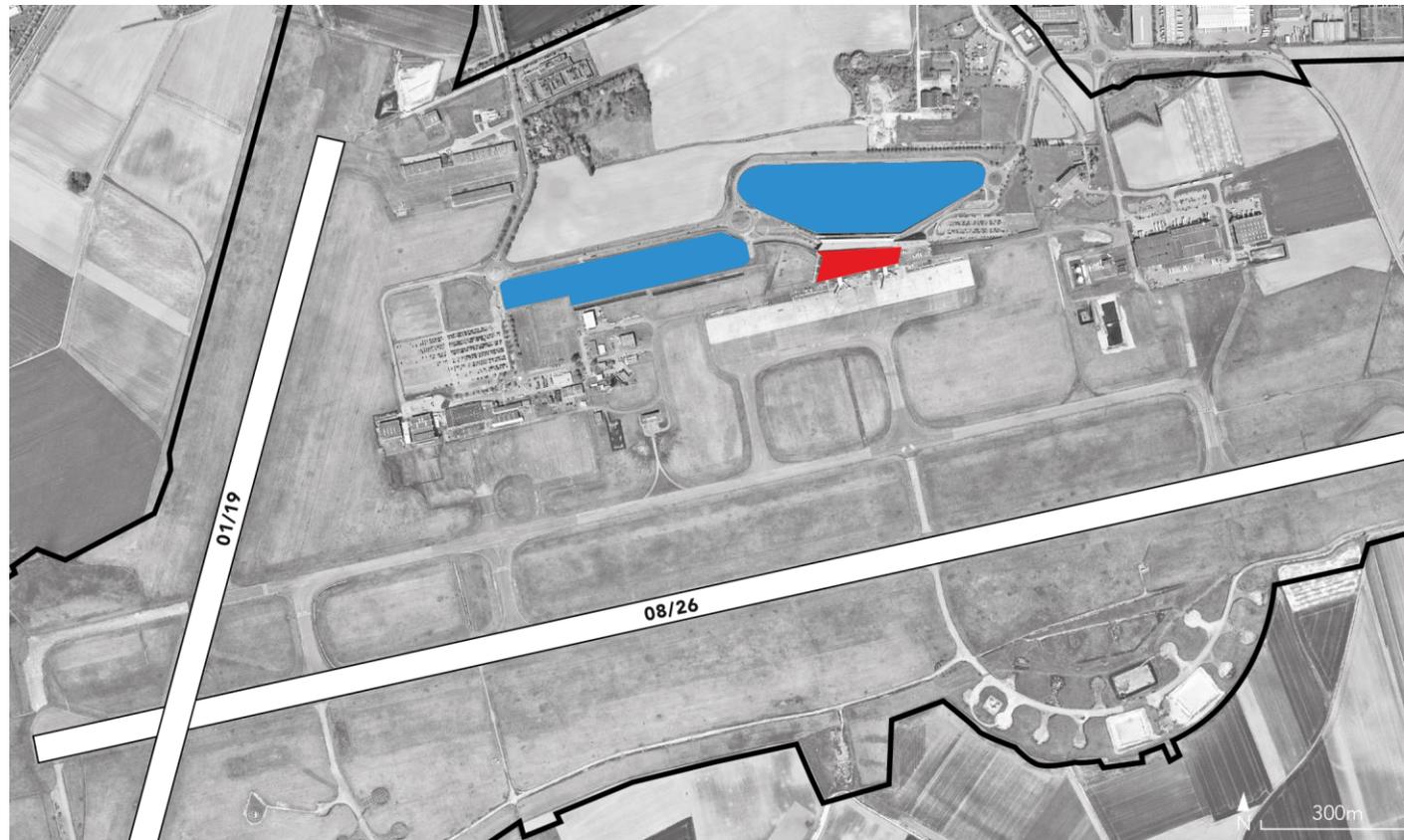
Le calendrier



Comment moderniser l'aéroport ?

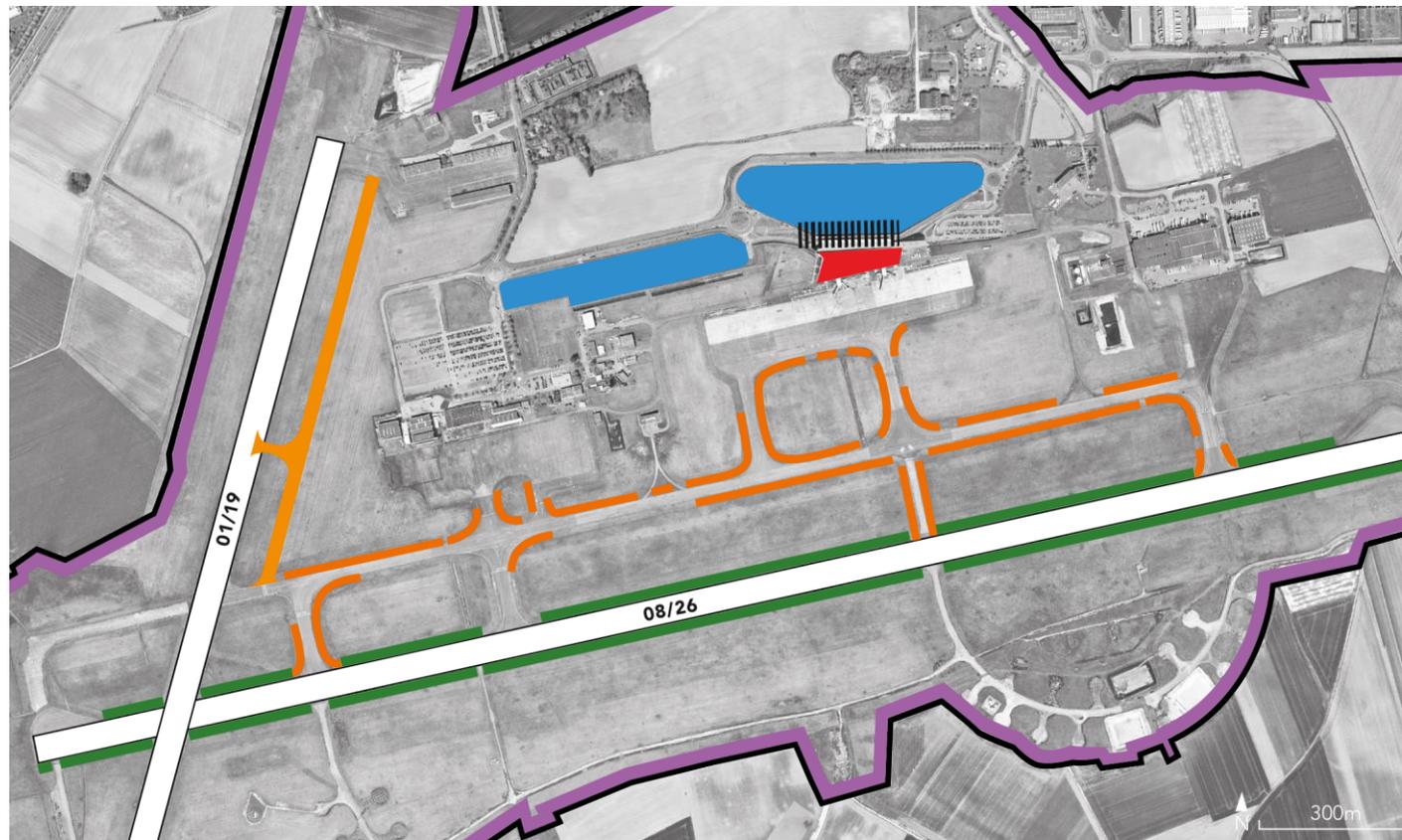
Les caractéristiques du projet

Les opérations envisagées – points de repères



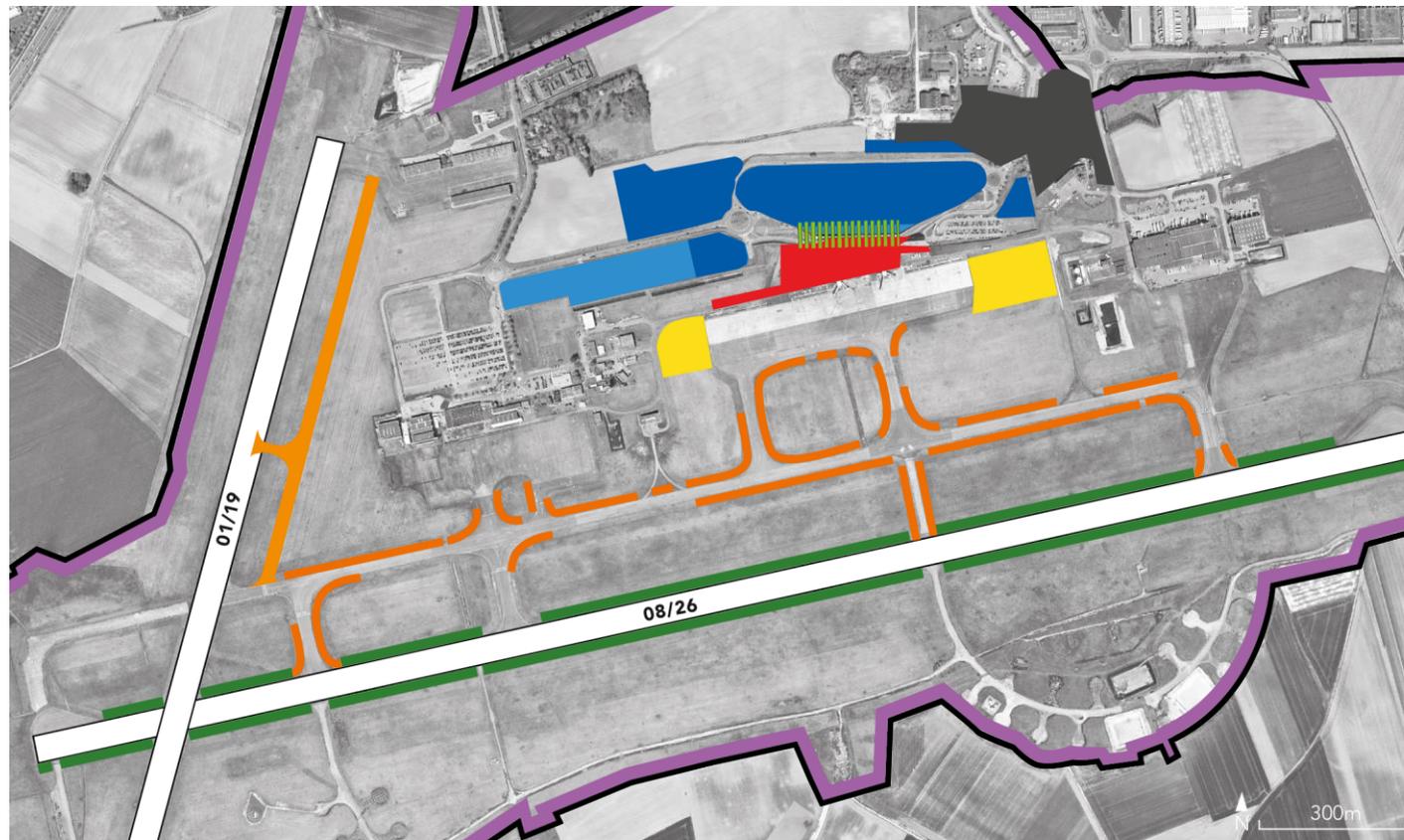
- Aérogare
- Parkings P1 et P2
- Piste principale et piste secondaire
- Emprise aéroportuaire

Les opérations envisagées – opérations réglementaires



- Aérogare
- Parkings P1 et P2
- Piste principale et piste secondaire
- Emprise aéroportuaire
- Construction des accotements de la piste principale
- Construction d'un taxiway
- Elargissement des taxiways
- 🔊 Remplacement du système de monitoring bruit et trajectoires
- Construction d'un chemin de ronde
- 🧳 Modification du système de tri et de contrôle des bagages de soute
- Déconstruction de la rampe d'accès

Les opérations envisagées – opérations de modernisation



- Aérogare
- Parkings P1 et P2
- Piste principale et piste secondaire
- Emprise aéroportuaire
- Construction des accotements de la piste principale
- Construction d'un taxiway
- Elargissement des taxiways
- 🔊 Remplacement du système de monitoring bruit et trajectoires
- 🗑️ Construction d'un chemin de ronde
- 🗑️ Modification du système de tri et de contrôle des bagages de soute
- ||||| Déconstruction de la rampe d'accès
- Modernisation du terminal
- Parking avions
- Parkings véhicules
- ||||| Aménagement du parvis multimodal paysager
- Opportunités immobilières

L'amélioration de la desserte

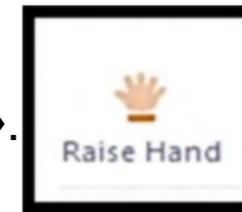
- **L'objectif d'Aéroport de Lille est de faire passer la part modale des transports en commun de 5% à 17% d'ici en 2039 via les seules actions menées par l'exploitant :**
 - Augmentation de la fréquence de la navette reliant le centre-ville
 - Création d'une gare routière au sein de l'aéroport
- **Au-delà du périmètre de la concession aéroportuaire, l'aéroport œuvre auprès des acteurs territoriaux du transport (MEL, Région) afin d'optimiser les différents dispositifs de desserte.**



TEMPS D'ÉCHANGES AVEC LE PUBLIC

Comment poser des questions sur Zoom ?

- Levez la main :
 - Cliquez sur « participants », en bas, dans la barre d'outils.
 - La liste des participants va apparaître sur la droite de l'écran.
 - En bas de cette liste vous pourrez cliquer sur « Lever la main ».
- Lorsque l'animatrice vous donne la parole, elle autorise l'activation de votre micro. Veillez à ce que votre micro soit activé.
- Vous pouvez alors vous exprimer à l'oral.
- Lorsque vous avez terminé votre intervention, veillez à couper votre micro.





PARTIE 2 ZOOM SUR LES IMPACTS DU PROJET

Les enjeux socio-économiques

Estimation des emplois créés par le projet en phase exploitation (en équivalent temps plein)

Emplois créés par la société exploitante,
Aéroport de Lille SAS

Aéroport



79 ETP

Compagnies aériennes, assistants en
escale, maintenance avion, contrôle aérien,
navettes, agents cargo, concessionnaires
commerces et restauration

Impact direct



321 ETP

Fournisseurs, sous-traitants et fonction
supports aux activités directs
(prestataires nettoyage ou inspection
filtrage, avitailleurs, agence de voyage...)

Impact indirect



200 ETP



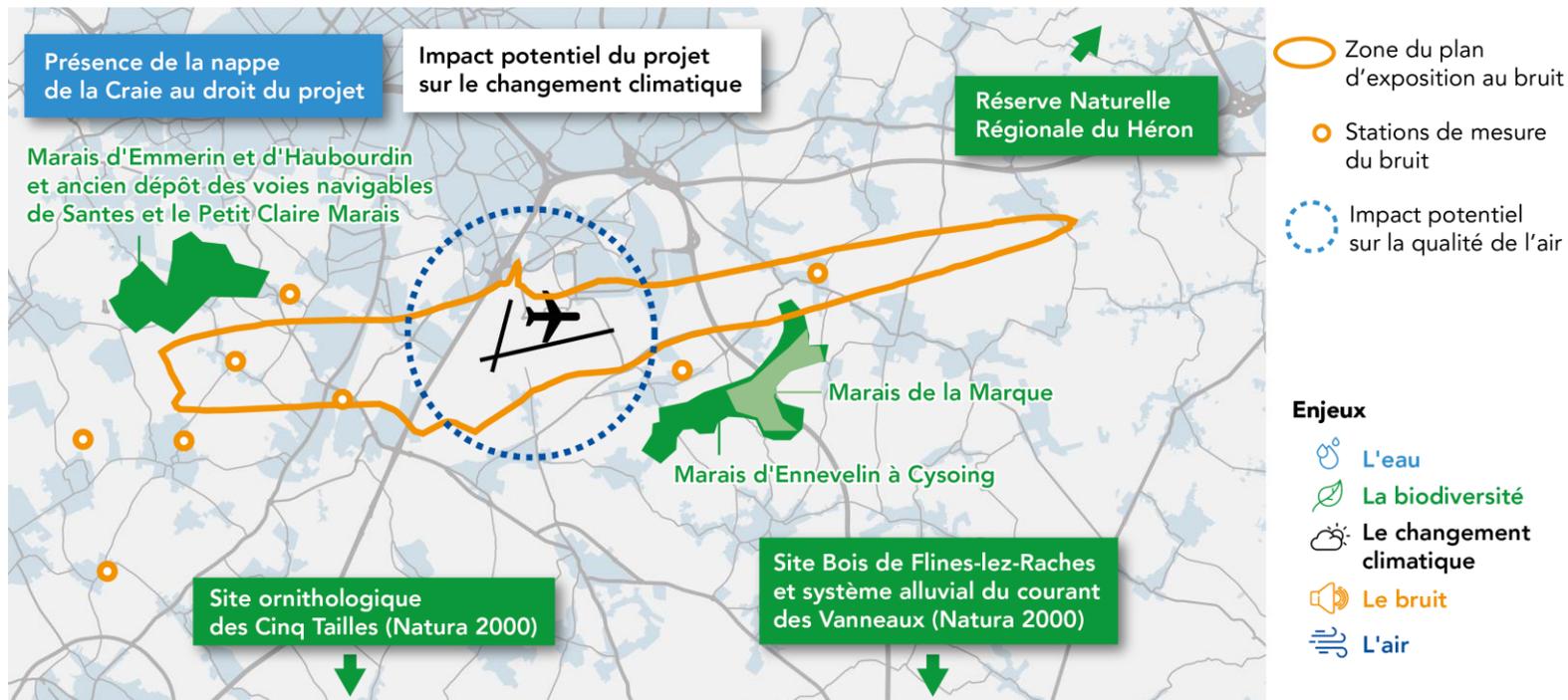
Aéroport =
Source de
connectivité et
donc d'attractivité
pour le territoire

Total



600 ETP

Les impacts potentiels du projet sur l'environnement naturel et humain





Intervention de la Direction Générale de l'Aviation Civile

M. Breton, Délégué Régional Hauts-de-France Nord
M. Crozat, Chef du Service de la Navigation Aérienne Nord

Le fonctionnement de la Commission consultative de l'environnement (CCE)

- La CCE est l'instance de dialogue réglementaire entre un aéroport et son territoire sur les sujets environnementaux et notamment sur le thème des émissions sonores.
- Présidée par le préfet, la CCE est composée de trois collèges :
 - Les professions aéronautiques
 - Les collectivités locales et territoriales (élus des intercommunalités et des communes concernées par le bruit de l'aérodrome, ainsi que des élus des conseils régional et général)
 - Les associations (associations de riverains de l'aérodrome, associations de protection de l'environnement concernées par l'environnement aéroportuaire).
- La CCE est consultée sur toute question d'importance relative aux incidences de l'exploitation sur les zones affectées par les nuisances de bruit.
 - Toute évolution des procédures de navigation aérienne est soumise à l'avis de la CCE, et également de l'ACNUSA



**MINISTÈRE
CHARGÉ
DES TRANSPORTS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Les procédures de navigation aérienne

Aéroport de Lille-Lesquin

Service de la Navigation aérienne Nord

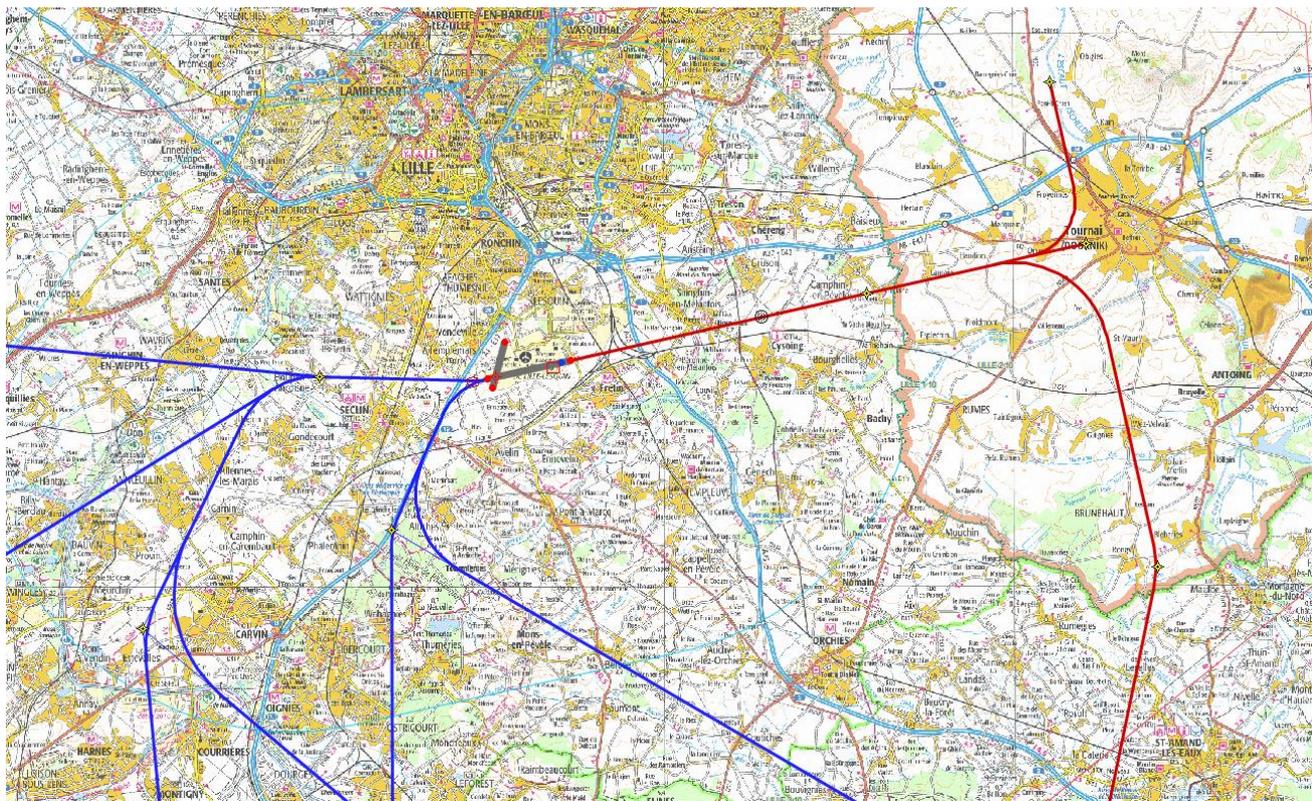
Les trajectoires aériennes sur l'aéroport de Lille Lesquin

**1. Présentation du dispositif RNAV
actuellement en vigueur**

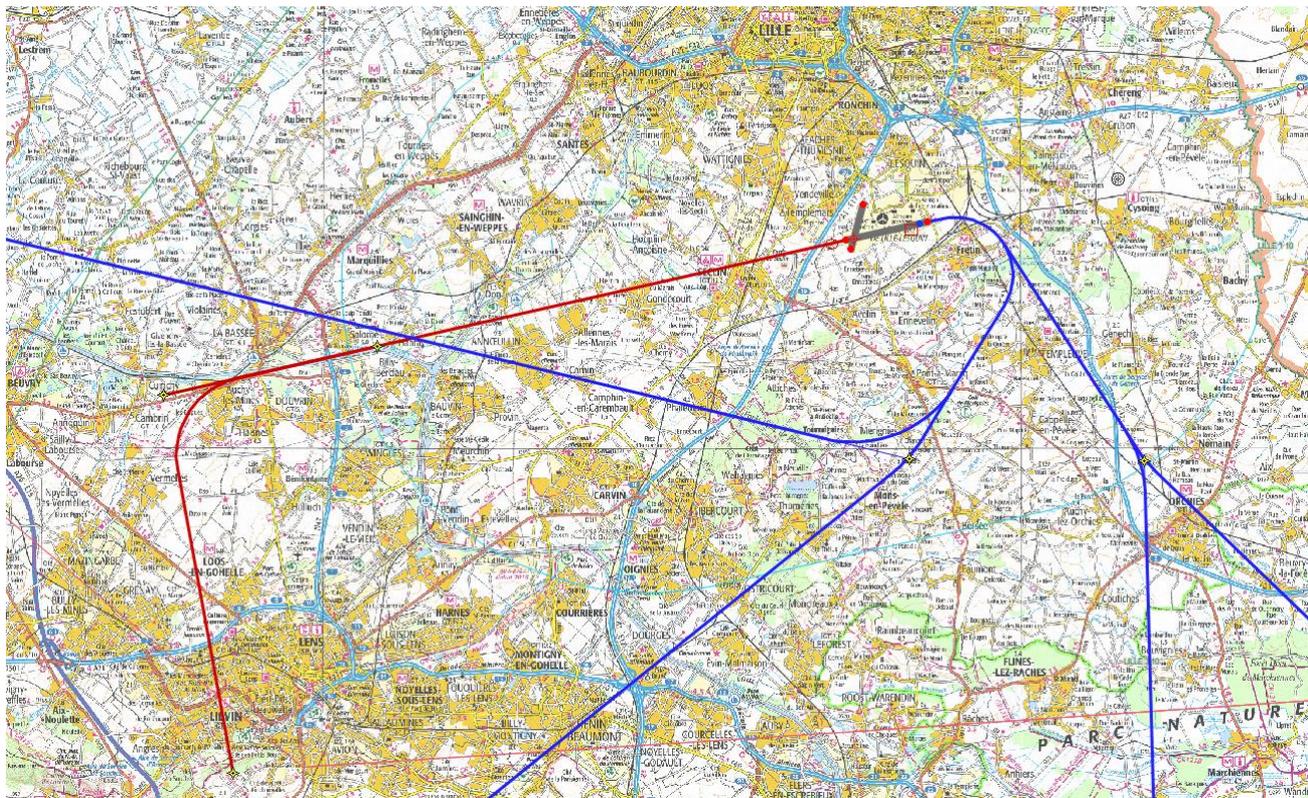
**2. Quand fait-on évoluer les
trajectoires ?**

**3. Focus sur les trajectoires de
départ face à l'est (08)**

Procédures d'arrivées et de départs RNAV en piste 26



Procédures d'arrivées et de départs RNAV en piste 08



Quand fait-on évoluer les trajectoires ?

3 motivations essentielles :

- Evolution du dispositif aéronautique du terrain – ajout ou suppression d'un équipement de navigation aérienne (ILS, radiobalise, etc.), modification des infrastructures notamment. Le projet de modernisation de l'aéroport de Lille n'induit pas d'adaptations.
- Evolutions réglementaires – nouvelles catégories ou méthodes de conception des trajectoires, imposées par la réglementation internationale (OACI, UE) ou nationale. Le dispositif actuel, mis en place en 2016, est conforme aux exigences actuelles.
- Evolutions liées au contexte local, et notamment en lien avec les contraintes environnementales. Cette option est toujours ouverte. Le SNA/Nord y apporte son expertise, au service de l'étude des projets et demandes formulées par la Commission consultative de l'environnement.

Modification des trajectoires 08 en 2016-2017

- Une modification liée à une refonte complète du dispositif aérien de l'aéroport, avec la mise en œuvre d'un ensemble de trajectoires RNAV (satellites) pour les arrivées et les départs. Exigence OACI (Résolution A37-11 d'octobre 2010).
- Des trajectoires beaucoup plus précises, permettant de s'affranchir de moyens de radiobalises fixes grâce aux réseaux satellitaires.
- Présentation du contexte et discussion en CCE en 2014 – le SNA/N était mandaté pour reprendre autant que possible le tracé des trajectoires existantes, en évitant les centre-bourgs.
- La procédure est finalement mise en œuvre en mars 2017 après une phase d'ajustements.

Trajectoires « conventionnelles » avant 2016

- Des départs répartis sur un faisceau d'environ 2km de largeur.
- Survol des centre-bourgs de Fretin, Péronne-en-Mélantois et Templeuve.



Trajectoires GNSS actuelles

- Un faisceau plus concentré de 500m de largeur.
- Evitement des centre-bourgs de Fretin, Péronne-en-Mélantois et Templeuve.

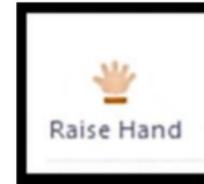




TEMPS D'ÉCHANGES AVEC LE PUBLIC

Comment poser des questions sur Zoom ?

- Levez la main :
 - Cliquez sur « participants », en bas, dans la barre d'outils.
 - La liste des participants va apparaître sur la droite de l'écran
 - En bas de cette liste vous pourrez cliquer sur « Lever la main »
- Lorsque l'animatrice vous donne la parole, elle autorise l'activation de votre micro. Veillez à ce que votre micro soit activé.
- Vous pouvez alors vous exprimer à l'oral.
- Lorsque vous avez terminé votre intervention, veillez à couper votre micro.





Conclusion

Laurent Demolins,
Garant de la concertation



Prochain rendez-vous :

Réunion publique de mi-concertation

Le 9 novembre à 18h

Réunion en ligne. Lien disponible sur :

www.modernisons-aeroportdelille.fr

Merci pour votre participation !



Diapositives présentées lors des échanges avec le public

L'impact potentiel sur l'ambiance sonore

Modélisation des trajectoires aériennes

